

VADE-MECUM pour le cours de LANGUES MODERNES

- 1^{er} DEGRE - 2^{ème} année

1) Objectifs généraux du cours

Pouvoir communiquer dans une langue étrangère, c'est-à-dire :

- comprendre des messages tant oraux qu'écrits ;
- produire des messages écrits et oraux (d'initiative ou en réaction à un message).

2) Compétences et Savoirs

A. Compétences

✓ Compréhension à l'audition (CA) et Compréhension à la lecture (CL)

L'élève sera capable de comprendre ce qui est essentiel dans un document.

- o *L'intention communicative (pourquoi on parle/écrit).*
- o *La situation (dans quels contextes/circonstances on parle/écrit).*
- o *L'articulation logique (comment le texte est structuré).*
- o *Les éléments clés du message (à propos de quoi on parle/écrit) c'est-à-dire les éléments porteurs de sens.*

Parfois, l'élève se montrera aussi capable de répondre à des questions portant sur des détails ou sur l'implicite dans le message (dans des textes simples ou des textes déjà abordés en classe).

✓ Production / Expression écrite (EE)

L'élève sera capable de rédiger un texte narratif ou une lettre en rapport avec les thèmes abordés en classe. Il s'agira donc de rédiger, de façon progressivement plus autonome, un texte cohérent, respectant des consignes de présentation, de structuration et de longueur et ce endéans un temps défini.

✓ Production / Expression orale (EO)

L'élève sera capable de s'exprimer oralement dans les situations abordées en classe.

Il s'agira donc, de façon progressivement plus autonome, de raconter, de répondre à des questions ou d'imaginer une conversation en respectant les consignes qui concerneront le contenu, le vocabulaire et la grammaire.

B. Savoirs / code

- o *Lexique approprié aux champs thématiques développés en classe.*
- o *Structures et éléments grammaticaux adaptés au niveau des compétences développées.*

3) Moyens d'évaluation

Les supports d'évaluation sont :

- *les préparations et les devoirs ;*
- *les tests et évaluations oraux et écrits formatifs et sommatifs ;*
- *les examens écrits et oraux.*

4) Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation relatifs à l'**expression écrite** sont :

- la pertinence du contenu (respect des consignes, longueur, type de production, adéquation des stratégies à la situation de communication, ...)
- la cohérence du contenu (logique interne du texte et logique des idées exprimées)
- l'exactitude et la richesse lexicale ;
- l'exactitude et la richesse grammaticale.

Les critères d'évaluation relatifs à l'**expression orale** sont :

- la pertinence du contenu (respect des consignes, temps de parole, type de production, adéquation des stratégies à la situation de communication, ...)
- la cohérence de la production (adéquation avec les répliques du partenaire ; prise de participation/d'initiative dans l'échange, ...)
- la qualité de la prononciation (accentuation, intonation, mélodie de la phrase, ...), le rythme du débit de parole ;
- l'exactitude lexicale ;
- l'exactitude grammaticale.

Pour les **compréhensions à l'audition et à la lecture**, les critères d'évaluation seront essentiellement centrés sur les informations pertinentes, en relation avec la mise en situation et la tâche (la/les raison(s) pour la(les)quelle(s) l'auditeur ou le lecteur est amené à écouter ou à lire le document).

Des informations complémentaires (de précision) peuvent aussi intervenir dans l'évaluation.

5) Critères de réussite

A. Evaluation formative

Elle intervient en cours d'apprentissage et est le reflet du travail en classe (personnel ou en groupe), du travail à domicile (devoirs et préparations), des interrogations formatives et de tout exercice ou tâche complexe préparant

aux épreuves sommatives. Elle permet à l'élève de prendre conscience d'éventuelles lacunes et de la nécessité d'améliorer l'efficacité de ses techniques d'apprentissage. Cette fonction vise aussi à donner des conseils et fait

partie intégrante de la formation. Elle reconnaît à l'élève le droit à l'erreur.

Chaque compétence (code, EE, EO, CA et CL) est évaluée à part égale :

code	EE	EO	CA	CL
20 %	20 %	20 %	20 %	20 %

B. Evaluation sommative.

- *En cours d'année, l'évaluation sommative intervient au terme d'une séquence d'apprentissage et aux bulletins 2, 3 et 5. Elle est le reflet d'interrogations et tests portant sur des tâches complexes, d'épreuves d'intégration et/ou de travaux mobilisant les compétences de plusieurs cours.*

Pondération :

EE	EO	CA	CL
25%	25%	25%	25%

- *En fin d'année, l'évaluation sommative de la Fédération Wallonie-Bruxelles de juin (CE1D) déterminera si l'élève a atteint ou non la maîtrise des compétences du savoir, du savoir-faire.*

**Pondération
CE1D:**

EE	EO	CA	CL
20%	30%	30%	20%

En cas d'échec le conseil de classe peut estimer que l'élève maîtrise les compétences attendues au regard des résultats obtenus dans ses évaluations au cours des années suivies dans le degré.

6) Remédiations

Si des difficultés persistent, l'élève pourra trouver une aide supplémentaire en fréquentant la remédiation organisée sous la forme d' Ecole des Devoirs, accessible chaque jour de 15h10 à 16h00. Le conseil de classe et les professeurs peuvent envoyer l'élève à ces remédiations. Les manuels utilisés proposent également des exercices supplémentaires en ligne.

7) Matériel scolaire et manuels

Notes de cours et le(s) manuel(s) (voir liste de livres)

Signature des parents

Signature de l'élève